



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DES FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES DE CHARENTE-MARITIME

Formations à destination
des jeunes en service civique

Premier semestre 2020



Vous participez au succès du service civique en Charente-Maritime, qui n'a cessé de se développer ces dernières années.

Cette année 2020 sera une année particulière, puisque, tout d'abord, nous fêterons la date anniversaire du vote de la loi du 5 mars 2010 relative au service civique. Aussi, ce dixième anniversaire sera l'occasion de valoriser le service civique, ses actions de promotion, et plus largement de valoriser l'engagement sous toutes ses formes.

C'est également une année de changement, avec une évolution de l'organisation des services de l'Etat et le rattachement des services de la jeunesse, de l'engagement, des sports et de la vie associative à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) le 1er juin 2020.

2020 verra enfin le déploiement du service national universel (SNU), dispositif ayant pour objectif de valoriser l'engagement et l'émancipation des jeunes, dans tous les départements, à partir de juin avec la mise en place de séjours de cohésion et de missions d'intérêt général.

Comme les années précédentes, la DDCS de Charente-Maritime, en partenariat avec les structures du réseau, vous propose le programme départemental des formations civiques et citoyennes.

Les évaluations réalisées en 2019 avec les formateurs sont très positives. Elles ont mis en lumière l'intérêt de ces formations sur la construction citoyenne des volontaires et la possibilité pour ces derniers de se rencontrer et d'échanger sur leur expérience dans le cadre du service civique.

Vous trouverez également dans ce programme toutes les informations relatives aux modalités de formation des volontaires aux premiers secours (PSC 1).

En 2020, un rappel bimestriel des animations du service civique (formations de tuteurs, formations civiques et citoyennes et autres événements du service civique) vous sera envoyé par la DDCS 17.

Je profite de cette occasion pour remercier les nombreuses structures agréées pour leur mobilisation sur ce dispositif. Je salue la forte implication des tuteurs dans le cadre de leur mission d'accompagnement des jeunes et je félicite les jeunes volontaires pour leur engagement citoyen au bénéfice de l'intérêt général.

Je vous souhaite également mes meilleurs vœux pour cette année 2020, qui à n'en pas douter sera l'année de l'engagement.

*Alexandre MAGNANT,
Directeur départemental de la
Cohésion sociale de Charente-Maritime*

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| <u>La formation civique et citoyenne - mode d'emploi</u> | <u>p.3</u> |
| <u>Formation aux premiers secours</u> | <u>p.4</u> |
| <u>Formations volet théorique - liste</u> | <u>p.7</u> |
| <u>Formations volet théorique - détails</u> | <u>p.8</u> |

LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE MODE D'EMPLOI

Les organismes d'accueil de volontaires en Service Civique ont obligation de proposer aux volontaires une Formation Civique et Citoyenne.

La Formation Civique et Citoyenne se compose **d'un PSC1** (volet pratique de la FCC) et de **2 jours théoriques conçus** et organisés pour sensibiliser les volontaires aux enjeux de citoyenneté.

L'organisme d'accueil doit proposer à la personne volontaire une formation civique et citoyenne, qui doit être délivrée au moins pour la moitié de sa durée dans les trois mois suivant le début de l'engagement de service civique.

Le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)

A compter du 1er août 2017, le marché public du PSC 1 est terminé ; désormais, les structures d'accueil ont la liberté de choisir parmi un éventail plus large d'organismes agréés de formation PSC1 en fonction des affinités, de la proximité géographique et de l'opportunité de dates proposées. Une aide financière forfaitaire de 60€ relative à la formation PSC1 sera versée directement aux organismes agréés après attestation de réalisation de la formation, quel que soit l'organisme de formation et quel que soit le montant payé par l'organisme d'accueil. Cette disposition s'applique à toutes les formations effectuées à compter du 1er août 2017. Une note technique plus détaillée est à la fin de ce programme.

Le volet théorique de la formation civique et citoyenne

Les structures d'accueils peuvent choisir d'organiser elles mêmes les formations pour leur volontaires. Les thèmes abordés lors du volet théorique doivent être choisis parmi les thèmes listés dans le référentiel défini par l'agence du service civique. Elles peuvent aussi faire appel à des organismes extérieurs.

La DDCS 17, en partenariat avec les partenaires du groupe de travail animation, présente un programme de formations collectives à destination des volontaires. L'inscription se fait directement auprès de la structure qui propose la formation. La prise en charge financière de la formation revient à la structure d'accueil des volontaires qui perçoit 100 euros de l'ASP à cet effet.

Les organismes doivent attester dans l'extranet ELISA

Lorsque la formation civique et citoyenne a effectivement été délivrée au volontaire, il faut réaliser la déclaration dans l'extranet ELISA (onglet attestation/formation) au plus tard deux mois après la fin du contrat. La non réalisation de cette déclaration entraîne une demande de reversement des 100 euros de la part de l'ASP.

MODALITES DE FORMATION DES VOLONTAIRES AUX PREMIERS SECOURS

Parce que sauver la vie d'un concitoyen est un acte de citoyenneté active, chaque volontaire doit quitter son Service Civique en maîtrisant les gestes de premiers secours.

C'est la raison pour laquelle la Formation Civique et Citoyenne que chaque organisme d'accueil doit délivrer à ses volontaires comprend une journée de formation « Prévention Secours de niveau 1 » (PSC1).

En respectant cette obligation, vous contribuez directement à mieux former la population globale aux gestes de premiers secours à travers les 150 000 volontaires en mission chaque année.

En France, moins d'une personne sur cinq qui est témoin d'un arrêt cardiaque pratique les gestes qui sauvent.

Alors que 95% des Norvégiens et 80% des Autrichiens ont été initiés aux gestes qui sauvent, une grande majorité de Français ne maîtrisent pas suffisamment ces techniques pour intervenir. Or, faire des concitoyens le premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter permet d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficaces les interventions des services de secours.

L'Agence du Service Civique apporte un **soutien financier** aux organismes d'accueil de volontaires pour financer la formation « Prévention Secours de niveau 1 » (PSC1) à hauteur de 60 euros pour chaque volontaire formé.

A compter du 1er juillet 2017, les modalités d'organisation et de prise en charge de la formation PSC1 pour les volontaires changent. En tant qu'organisme d'accueil de volontaires, **vous avez désormais la possibilité de vous adresser à l'organisme de formation de votre choix pour la PSC1 de vos volontaires.**

Vous pourrez être remboursé à hauteur de 60 euros par volontaire effectivement formé à la PSC1 pour toute formation effectuée à partir du 1er juillet 2017.

Vers quels organismes de formation me tourner ?

Une convention entre l'Agence du Service Civique et les 6 grands réseaux nationaux de sécurité civile membres du Conseil National de la Protection Civile (la Croix-Rouge Française, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, la Protection civile, la Croix-Blanche, l'Ordre de Malte de France, la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) permet de faciliter vos démarches. Ces partenaires sont particulièrement sensibilisés à l'enjeu de formation des volontaires aux gestes de premiers secours qui vous feront le meilleur accueil.

Vous pouvez également vous adresser **à tout organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur** pour réaliser la formation PSC1.

Vos volontaires ne voient pas l'intérêt de cette formation ? Dites-leur que c'est un plus sur leur CV

L'attestation « Prévention Secours de Niveau 1 » (PSC1) peut être un atout pour les jeunes. Cette formation peut ouvrir la voie à un parcours de formation plus avancé en secourisme. Elle est exigée pour présenter certains concours de la fonction publique ou pour exercer certaines professions.

N'hésitez pas à valoriser cet atout auprès de vos volontaires, tout en rappelant qu'il s'agit d'une obligation à laquelle ils souscrivent en s'engageant.

Quelles démarches effectuer ?

Sur le plan pratique, il vous revient de :

• **Informez vos volontaires de l'enjeu de la maîtrise des gestes de premiers secours** et de leur participation à une session de formation d'un jour sur leur temps de mission.

• **Contactez l'organisme de formation aux premiers secours de votre choix** pour procéder à l'inscription de vos volontaires. Veillez à choisir une date de formation antérieure à la date de fin de contrat de vos volontaires. Si vous avez

un groupe significatif de volontaires, vous pouvez demander à bénéficier d'une formation dédiée, en fonction des conditions propres à chaque organisme.

- **Payer l'organisme** au moment de la réservation ou à réception de la facture selon les modalités de paiement propres à chaque organisme.
- **Veiller à la participation de vos volontaires** le jour J.
- **Conserver les justificatifs de la formation effective des volontaires** en cas de contrôle (attestation nominative de formation).

Si vous disposez d'un agrément collectif ou que vous mettez des volontaires à disposition d'organismes d'accueil tiers, pensez-à informer votre réseau de ce changement important en leur rappelant l'obligation de former leurs volontaires aux premiers secours. Pensez également à définir en interne les circuits de prise en charge financière.

Comment obtenir le remboursement ?

Le remboursement sera effectué par **l'Agence des Services et de Paiements (ASP)** en charge du versement des différentes aides financières liées au Service Civique et sera enclenché à partir d'une attestation **dans l'outil ELISA**. Devront être renseignés : la date de formation et le nom de l'organisme de formation. C'est donc la personne qui a assuré la saisie du contrat des volontaires dans ELISA qui est en mesure d'attester la réalisation de la formation aux premiers secours dans ELISA et de déclencher le remboursement correspondant.

Cette fonctionnalité dans ELISA sera opérationnelle à partir du 1er août 2017, mais vous pourrez bien y attester des formations ayant eu lieu à partir du 1er juillet.

Attention, n'est remboursée que la formation effective. Les éventuelles absences injustifiées ne sont pas remboursées, mais restent dues à l'organisme de formation de sécurité civile.

Quand inscrire mes volontaires en formation premiers secours (PSC1) ?

Le plus tôt est le mieux. Cette journée pratique leur permettra de donner un sens très concret à leur engagement. N'attendez pas la dernière semaine de mission du volontaire pour faire les démarches au risque de ne pas trouver de formation disponible dans les délais. **Dans tous les cas, assurez-vous de pouvoir la faire avant échéance de contrat des volontaires. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas obtenir de remboursement.**

Pour mémoire, la Loi Egalité et Citoyenneté du 29 janvier 2017 précise que les volontaires doivent bénéficier d'au moins la moitié de la Formation Civique et Citoyenne dans les 3 premiers mois de mission : vous remplissez cette obligation en les inscrivant dans ces délais à la formation PSC1.

Retrouvez les sites internet des 6 associations nationales de sécurité civile pour les détails pratiques :

- la Croix-Rouge Française www.croix-rouge.fr,
- la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers www.pompiers.fr,
- la Protection civile www.protection-civile.org,
- la Croix-Blanche www.croixblanche.org,
- l'Ordre de Malte de France www.ordredemaltefrance.org,
- la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme www.ffss.fr.

Vous pouvez également consulter le tableau de répartition de ces six réseaux nationaux sur le territoire sur la page dédiée du site :

www.service-civique.gouv.fr/page/formations-civiques-et-citoyennes

PARTENAIRES DEPARTEMENTAUX DU PSC1

Liste non exhaustive.

Pour les autres organismes, vous pouvez passer par les sites internet nationaux (page précédente).

Croix rouge française Délégation territoriale de Charente-Maritime

37 rue Philippe Vincent - 17028 La Rochelle cedex 1
05 46 42 03 56
dt17@croix-rouge.fr
Contact : Jean Paul Gourmel.

La protection civile

3 rue Jean Batiste Charcot - 17000 la Rochelle
06 37 37 50 38
formation@adpc17.fr
Contact : Serge Bourdier-Hémeret

UFOLEP

Résidence Club La Fayette- avenue de Bourgogne- La rochelle port neuf
05 46 41 00 05
education@laligue17.org
http://www.cd.ufolep.org/charente_maritime/
Contact : Fanny Cantaud

Formation civique et citoyenne – Premier semestre 2020

FORMATIONS - VOLET THEORIQUE

Jeudi 16 janvier 2020 et vendredi 17 janvier

Organisateur : Unis cité page 9

Etre en bonne santé, Pourquoi ? Comment ?

Lundi 09 Mars et Mardi 10 Mars

Organisateur : Unis cité page 10

Diversité et vivre ensemble, compatible ?

Mardi 10 mars

Organisateur : Ligue de l'enseignement page 11

Luttons contre les discriminations et les préjugés liés aux migrations !

Vendredi 13 mars

Organisateur : Avenir en héritage page 12

Halte aux préjugés liés aux migrations

Jeudi 19 mars

Organisateur : CDOS page 13

Harcèlement et addictions diverses : une journée de sensibilisation

Lundi 23 mars et Mardi 24 mars

Organisateur : Unis cité page 10

Diversité et vivre ensemble, compatible ?

Vendredi 10 avril

Organisateur : Avenir en héritage page 14

La Solidarité internationale

Jeudi 16 avril

Organisateur : CDOS page 15

Santé - alimentation et stress : prévention et solutions pour un mieux être

Jeudi 16 avril

Organisateur : Ligue de l'enseignement page 16

L'égalité Femme-Homme : objectif atteint ?

Mardi 21 avril et mercredi 22 avril

Organisateur : Club pour l'Unesco page 17 18

« NAVIGATION PATRIMONIALE »

Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ».

Jeudi 7 mai

Organisateur : CDOS page 19

La laïcité en France : dans le monde sportif qu'en est-il ?

Jeudi 7 mai

Organisateur : CDIJ page 20

C'est quoi une association ? Comment mener à bien un projet ?

Mardi 12 et mercredi 13 mai

Organisateur : Club pour l'Unesco page 17 18

« NAVIGATION PATRIMONIALE »
Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ».

Jeudi 14 mai

Organisateur : CDIJ page 21

Pourquoi et comment partir : les clés d'un voyage réussi.

Jeudi 14 mai ou jeudi 28 mai

Organisateur : CDOS page 22

Vivre ensemble et égalité d'accès pour tous à la pratique sportive

Mardi 19 et mercredi 20 mai

Organisateur : Club pour l'Unesco page 17 18

« NAVIGATION PATRIMONIALE »
Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ».

Mardi 19 mai et mercredi 20 mai

Organisateur : Unis cité page 23

Comprendre la société et les perspectives d'effondrement pour agir utile !

Vendredi 29 mai

Organisateur : Avenir en héritage page 24

Sur la route des Objectifs du Développement Durable

Mardi 2 juin et mercredi 3 juin

Organisateur : Club pour l'Unesco page 17 18

« NAVIGATION PATRIMONIALE »
Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ».

Mardi 16 juin

Organisateur : Ligue de l'enseignement page 25

Sexualités et contraception

| | |
|--|---|
| Intitulé | Etre en bonne santé, Pourquoi ? Comment ? |
| Thème | Santé : Prendre soin de soi et des autres |
| Objectifs de la formation | Etre dans une démarche active pour son bien-être physique, psychique et social Préserver sa santé et celle des autres, S'interroger sur sa propre représentation de la santé Sensibiliser au don du sang et don d'organe |
| Contenu de la formation | Animations ludiques et interactives sur les risques de santé chez les jeunes, Création de sensibilisation autour de la santé, Débat sur le don du sang et don d'organe, |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas non fourni |

| | |
|--------------------------------|---|
| Date de la formation | Jeudi 16 janvier 2020 et Vendredi 17 janvier 2020 (2 jours) |
| Horaire de la formation | 9h30- 17h |

| | |
|--|---|
| Lieu de la formation | Horizon Habitat Jeunes 6 rue Auguste Rodin 17000 La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | Unis-Cité |
| Intervenant(s), structure et qualification | Vincent de Rocher - Chargé de formation Unis Cité |
| Nombre maximum de participants | 15 personnes |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 100 Euros (50 ^E / jour) |
| Inscriptions | https://formation.uniscite.fr/ |
| Adresse | 28 avenue du Luxembourg 17000 LA ROCHELLE |
| Téléphone | 07.83.08.52.32 |
| Courriel | vderocher@uniscite.fr |

*

| | |
|--|---|
| Intitulé | Diversité et vivre ensemble, compatible ? |
| Thème | Respect des différences |
| Objectifs de la formation | Analyser son positionnement face à la diversité Identifier les actes discriminatoires Favoriser le mieux vivre ensemble dans ses actes de la vie |
| Contenu de la formation | Animations ludiques et interactives sur les préjugés et la discrimination Débats sur les représentations hommes/femmes dans la société Réflexion autour des principes et enjeux de la laïcité Initiation à la solidarité internationale |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas non fourni |
| Date de la formation | Lundi 09 Mars 2020 et Mardi 10 Mars 2020 (2 jours) Lundi 23 Mars 2020 et Mardi 24 Mars 2020 (2 jours) |
| Horaire de la formation | 9h30- 17h |
| Lieu de la formation | Horizon Habitat Jeunes 6 rue Auguste Rodin 17000 La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | Unis-Cité |
| Intervenant(s), structure et qualification | Vincent de Rocher- Chargé de formation Unis Cité |
| Nombre maximum de participants | 15 personnes |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 100 Euros (50 [€] / jour) |
| Inscriptions | https://formation.uniscite.fr/ |
| Adresse | 28 avenue du Luxembourg 17000 LA ROCHELLE |
| Téléphone | 07.83.08.52.32 |
| Courriel | vderocher@uniscite.fr |

| | |
|--|---|
| Intitulé | Luttons contre les discriminations et les préjugés liés aux migrations ! |
| Thème | Valeurs de la république |
| Objectifs de la formation | En 2020 le racisme est toujours présent : pourquoi ? L'objectif de cette journée d'échange est de discuter ensemble des différentes discriminations et de se concentrer sur celles qui sont liées aux migrations : Pourquoi les migrant.e.s ne sont pas toujours bien accueilli.e.s en France ? Les préjugés existants à leur sujet sont-ils toujours fondés ? |
| Contenu de la formation | Thèmes de la journée : - Les différentes discriminations, notion de stéréotype et préjugés - Les préjugés sur les migrant.e.s - Le parcours des migrant.e.s Ces thèmes seront abordés via des vidéos, des jeux, du débat... |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas partagé : pour que ce moment soit plus convivial, les volontaires seront invités à ramener quelque chose afin que tout le monde puisse partager le repas. |
| Date de la formation | 10-03-2020 |
| Horaire de la formation | 9h30-16h30 |
| Lieu de la formation | Résidence Club La Fayette - Avenue de Bourgogne - La Rochelle (Port neuf) |
| Structure(s) organisatrice(s) | Ligue de l'enseignement 17 |
| Intervenant(s), structure et qualification | Fanny Cantaud Chargée de projet Education - Jeunesse - Ligue de l'enseignement 17 Juriste de formation |
| Nombre maximum de participants | 18 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€ |
| Inscriptions | Fanny Cantaud |
| Adresse | Résidence Club La Fayette - Avenue de Bourgogne - La Rochelle (Port neuf) |
| Téléphone | 05 46 41 00 05 |
| Courriel | education@laligue17.org |

| | |
|--|---|
| Intitulé | Halte aux préjugés liés aux migrations |
| Thème | Valeurs de la république L'organisation de la cité Ouverture sur les questions internationales |
| Sous-thème | |
| Objectifs de la formation | <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à la notion de Migrations ; - Favoriser la compréhension et donner des repères l'historique, connaître quelques acteurs actifs dans ce domaine d'intervention ; - Lutter contre les préjugés et clichés ; |
| Contenu de la formation | Les préjugés sur les migrations sont nombreux, d'autant plus dans le contexte actuel. Au travers d'outils ludique et dynamique nous vous proposons un nouveau regard sur les migrations par : la compréhension du langage associé, le fonctionnement des stéréotypes, le démontage d'idées reçues, afin de nous interroger et débattre ensemble pour percevoir les migrations comme une richesse économique, sociale et culturelle. |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas partagé entre les participants pour faciliter les échanges et les contacts entre les jeunes volontaires d'une part et les jeunes volontaires et l'animateur d'autre part. |

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| Date de la formation | 13 mars 2019 |
| Horaire de la formation | 9h à 12h 13h30 à 16h30 |

| | |
|--|---|
| Lieu de la formation | Le Petit Brouage, Salle René Petit 17 rue du Prado 17000 La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | AVENIR EN HERITAGE - Association d'Education populaire et de Solidarité Internationale |
| Intervenant(s), structure et qualification | L'association Avenir En Héritage dispose pour la formation Civique et Citoyenne : D'un(e) 1 animateur-trice de formations supérieures de l'association Avenir En Héritage formés en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). |
| Nombre maximum de participants | 20 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€. Cela correspond à la moitié de l'indemnité perçue par la structure d'accueil pour les formations civiques et citoyennes des volontaires sachant que ces derniers doivent effectuer 2 formations durant leur période de volontariat. |
| Inscriptions | contact@avenirenheritage.com ou au 09 80 73 54 02 |
| Adresse | Avenir En Héritage Maison des Associations de Bongraine Bureau 21 – 99 rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle |
| Téléphone | 09 80 73 54 02 / 06 23 00 79 76 |
| Courriel | contact@avenirenheritage.com |

| | |
|--|---|
| Intitulé | Harcèlement et addictions diverses : une journée de sensibilisation |
| Objectifs de la formation | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec des volontaires de divers horizons - - Sensibilisation aux harcèlements et addictions aux nouvelles technologies - - Sensibilisation aux risques de la prise de stupéfiants et d'alcool chez les jeunes consommateurs |
| Contenu de la formation | <p>Accueil : 9h30-10h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil - Présentation CDOS et des jeunes • Echanges sur les diverses missions des volontaires présents <p>Première partie : 10h – 12h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et sensibilisation aux harcèlements • L'addiction aux nouvelles technologies • Débats et témoignages <p>Repas : 12h30 – 13h30</p> <p>Deuxième partie : 14h – 16h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des produits stupéfiants et du matériel • Le taux de THC • Présentation des risques neurologiques suite à une prise de stupéfiants • La consommation excessive d'alcool |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Auberge espagnole |
| Date de la formation | Jeudi 19 mars 2020 |
| Horaire de la formation | De 9h30 à 17h00 |
| Lieu de la formation | CDOS17- 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Structure(s) organisatrice(s) | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Intervenant(s), structure et qualification | Madame Séverine Duverger (thérapeute-coaching) |
| Nombre maximum de participants | 25 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50 euros |
| Inscriptions | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Adresse | 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Téléphone | 05.46.97.26.93 |
| Courriel | estelleseguin@franceolympique.com |

| | |
|--|--|
| Intitulé | La Solidarité internationale |
| Thème | Valeurs de la république L'organisation de la cité Ouverture sur les questions internationales |
| Objectifs de la formation | Comprendre les différentes formes de solidarités ; Définir ensemble et expliquer comment et pourquoi tout le monde peut être acteur et engagé ; Montrer des exemples concrets d'actions efficaces dans différents domaines en lien avec la solidarité |
| Contenu de la formation | Cette formation abordera le milieu de la solidarité internationale (ses acteurs, ses pratiques), permettra de distinguer ses différents courants (développement, humanitaire urgence) et de mieux manier son vocabulaire (ONG, volontaires, bénévoles). Nous aborderons et expérimenterons les termes de l'échanges et de la rencontre, de la solidarité Ici et là-bas, mais aussi celui du partage, de respect, et du voyage. Pour aller plus loin nous vous proposerons des ressources pour vous engager dans un projet de solidarité mais aussi vous donner des clés pour réfléchir sur l'impact de l'engagement citoyen. Nous aborderons la notion d'accès aux Droits Humains fondamentaux. |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas partagé entre les participants pour faciliter les échanges et les contacts entre les jeunes volontaires d'une part et les jeunes volontaires et l'animateur d'autre part. |
| Date de la formation | 10 avril 2020 |
| Horaire de la formation | 9h00 12h30 - 13h30 à 16h30 |
| Lieu de la formation | Maison des Associations de Bongraine Salle B 1 – 99 rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | AVENIR EN HERITAGE - Association de Solidarité Internationale |
| Nombre maximum de participants | 20 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€. Cela correspond à la moitié de l'indemnité perçue par la structure d'accueil pour les formations civiques et citoyennes des volontaires sachant que ces derniers doivent effectuer 2 formations durant leur période de volontariat. |
| Inscriptions | contact@avenirenheritage.com ou au 09 80 73 54 02 |
| Adresse | Avenir En Héritage Bureau 21 – 99 rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle |
| Téléphone | 09 80 73 54 02 |
| Courriel | contact@avenirenheritage.com |

| | |
|--|--|
| Intitulé | Santé - alimentation et stress : prévention et solutions pour un mieux être |
| Objectifs de la formation | Comprendre la prévention de la santé Sensibilisation à l'alimentation saine et la gestion de son stress Propositions d'actions pour mieux manger et prévenir les maladies Propositions d'actions pour mieux gérer ses émotions et son stress |
| Contenu de la formation | <p>Première partie : 9h30 – 12h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil - Présentation de tous les participants • Echanges et partage autour de l'alimentation • Rappels fondamentaux autour de l'alimentation et de la digestion • Exercices pratiques : se composer des assiettes équilibrées • Questions et échanges de clôture de la matinée <p>Deuxième partie : 12h00 – 14h00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas <p>Troisième partie : 14h – 16h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges et partage des participants autour du stress • Comprendre le rôle du stress • Exercices pratiques : relaxation, cohérence cardiaque, tisanes • Jeux de rôle pour transformer son stress <p>Questions et échanges de clôture de la journée</p> |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Auberge espagnole |

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Date de la formation | Jeudi 16 avril 2020 |
| Horaire de la formation | De 9h30 à 16h30 |

| | |
|--|--|
| Lieu de la formation | CDOS17- 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Structure(s) organisatrice(s) | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Intervenant(s), structure et qualification | Madame Justine Noizet : Naturopathe et conférencière |
| Nombre maximum de participants | 25 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50 |

| | |
|---------------------|--|
| Inscriptions | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Adresse | 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Téléphone | 05.46.97.26.93 |
| Courriel | estelleseguin@franceolympique.com |

| | |
|--|---|
| Intitulé | L'égalité Femme-Homme : objectif atteint ? |
| Thème | Valeurs de la république |
| Sous-thème | Egalité Femme - Homme |
| Objectifs de la formation | Les femmes se sont battues pour leurs droits : insertion dans la vie politique, contraception et liberté sexuelle, travail et autonomie financière... De grands combats ont été menés. Pourtant de nombreuses inégalités subsistent : écarts de salaire, violences, sous représentations dans certains secteurs... Qu'en est-il aujourd'hui ? |
| Contenu de la formation | Thèmes de la journée : <ul style="list-style-type: none"> - L'évolution des droits des femmes - L'importance de l'éducation dans la création de stéréotypes de genre - Le sexisme et les inégalités subsistantes - La représentation des femmes dans les médias - La liberté sexuelle - Les violences faites aux femmes <p>Ces thèmes seront abordés via des jeux, des vidéos, du débat...</p> |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas partagé : pour que ce moment soit plus convivial, les volontaires seront invités à ramener quelque chose afin que tout le monde puisse partager le repas. |
| Date de la formation | 16 avril 2020 |
| Horaire de la formation | 9h30-16h30 |
| Lieu de la formation | Résidence Club La Fayette - Avenue de Bourgogne - La Rochelle (Port neuf) |
| Structure(s) organisatrice(s) | Ligue de l'enseignement 17 |
| Intervenant(s), structure et qualification | Fanny Cantaud Chargée de projet Education - Jeunesse - Ligue de l'enseignement 17 Juriste de formation |
| Nombre maximum de participants | 18 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€ |
| Inscriptions | Fanny Cantaud |
| Adresse | Résidence Club La Fayette - Avenue de Bourgogne - La Rochelle (Port neuf) |
| Téléphone | 05 46 41 00 05 |
| Courriel | education@laligue17.org |

| | |
|--|--|
| Intitulé | « NAVIGATION PATRIMONIALE » Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ». |
| Thème | L'organisation de la cité |
| Sous-thème | <u>Les Objectifs du Développement Durable (2 / 17 ODD) :</u> . N°13 Lutte contre le changement climatique. . N°14 La Vie aquatique. |
| Objectifs de la formation | <p>Donner la possibilité aux volontaires, d'accéder à une formation maritime éco-citoyenne et solidaire, pour qu'ils puissent mieux appréhender le milieu naturel et culturel du territoire Charentais Maritime, pour exploiter et conserver de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du Développement Durable (ODD).</p> <p>« On protège bien ce que l'on connaît bien ».</p> <ol style="list-style-type: none"> Découvrir un projet pédagogique et éducatif au service de la sensibilisation environnementale et patrimoniale du littoral Charentais Maritime, à bord d'un bateau adapté. Découvrir l'économie locale et les métiers du territoire, en rapport avec l'espace Charentais Maritime. Sensibiliser les participants à la protection de l'environnement naturel et au patrimoine culturel Charentais Maritime. |
| Contenu de la formation | <ul style="list-style-type: none"> . Découverte du bateau « Nomadis Spirit » : Faire d'un bateau pour tous, le bateau de tous. . Initiation à la sécurité à bord et aux instruments de navigation (GPS, Radio, Carte météo, radar, sondeur, calendrier des heures de marée...). . Découverte et choix de l'itinéraire étudié par les participants, pour naviguer à la journée (exemple : les 4 ports de La Rochelle, le Fort Boyard et/ou Les Fortifications Vauban Saint Martin de Ré...). . Observation et classification de la biodiversité (faune / Flore) du littoral Charentais Maritime. . Répertorier les différentes propulsions des bateaux de demain. . Inventaire des solutions durables contre les risques de submersion du littoral (Le PAPI). |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Le repas est à la charge des participants. (Panier individuel embarqué obligatoire et repas partagé avec l'équipage à bord du bateau). |

| | |
|-----------------------------|--|
| Date de la formation | <p><u>Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 21 avril 2020 (13 participants) • Mercredi 22 avril 2020 (13 participants) <p><u>Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 12 mai 2020 (13 participants) • Mercredi 13 mai 2020 (13 participants) <p><u>Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) :</u></p> |
|-----------------------------|--|

| | |
|--------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 19 mai 2020 (13 participants) • Mercredi 20 mai 2020 (13 participants) <p><u>Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 02 juin 2020 (13 participants) • Mercredi 03 juin 2020 (13 participants) |
| Horaire de la formation | <p>De 9h00 à 16h30 :</p> <p><u>1^{er} jour à terre</u> : Rendez-vous 10 Rue Fleuriau LR au Club UNESCO</p> <p><u>2^{ème} jour en Mer</u> : Rendez-vous au ponton du bus de mer, au vieux Port de La Rochelle, Face à la Médiathèque, avenue Michel Crépeau.</p> |

| | |
|--|--|
| Lieu de la formation | Les Pertuis Charentais : Rue Fleuriau et <u>en mer</u> , entre les îles d'Oléron, d'Aix et de Ré (<i>Port de La Rochelle - Fort Boyard- Fouras et/ou Saint Martin de Ré...</i>) |
| Structure(s) organisatrice(s) | Club pour l'UNESCO de La Rochelle |
| Intervenant(s), structure et qualification | <p><u>Mr Joël LEBAR</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Capitaine Marine Marchande et propriétaire du bateau « Nomadis Spirit » <p><u>Mr Alfred TUDEAU</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Diplômé Master 2 en Sciences de l'Education. . Educateur Spécialisé. . Formateur et tuteur au Club pour l'UNESCO de La Rochelle. <p><u>Ou Mr Jean Pierre FORGES</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Cadre retraité. . Tuteur et membre actif au Club pour l'UNESCO de La Rochelle. <p><u>Et 1 Volontaire en service civique</u> présent au Club.</p> |
| Nombre maximum de participants | 13 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50 € |

| | |
|---------------------|--|
| Inscriptions | Bureau de l'association (<i>ou par mail</i>) |
| Adresse | 10, Rue Fleuriau 17000 La Rochelle |
| Téléphone | Fixe 09 80 87 38 44 - Portable 06 62 47 23 20 |
| Courriel | contact@clubunesco-larochelle.fr |

| | |
|--|--|
| Intitulé | La laïcité en France : dans le monde sportif qu'en est-il ? |
| Objectifs de la formation | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec des volontaires de divers horizons - Repères historiques et références juridiques de la laïcité - Etudes de cas pratiques dans le monde sportif |
| Contenu de la formation | <p>9h30-12h00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil – Présentation et tour de table • Histoire de la laïcité en France • Droit de la laïcité : ce qu'il faut retenir • Débat et témoignages <p>12h30-13h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas <p>14h00-16h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • La laïcité à travers le monde sportif - Clôture et évaluation de la journée |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Auberge espagnole |

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Date de la formation | Jeudi 7 mai 2020 |
| Horaire de la formation | De 9h30 à 16h30 |

| | |
|--|--|
| Lieu de la formation | CDOS17- 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Structure(s) organisatrice(s) | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Intervenant(s), structure et qualification | Madame Seguin Estelle – Chargée de mission |
| Nombre maximum de participants | 20 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50 |

| | |
|---------------------|--|
| Inscriptions | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Adresse | 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Téléphone | 05.46.97.26.93 |
| Courriel | estelleseguin@franceolympique.com |

| | |
|-----------------|--|
| Intitulé | C'est quoi une association ? comment mener à bien un projet ? |
|-----------------|--|

| | |
|----------------------------------|--|
| Objectifs de la formation | <ul style="list-style-type: none"> • Comment s'engager dans notre société ? • mieux comprendre le fonctionnement d'une association • sensibilisation à la mise en place d'un projet. • Sensibiliser aux valeurs de la République et de laïcité |
|----------------------------------|--|

| | |
|--------------------------------|---|
| Contenu de la formation | <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est qu'une association ? Débat mouvant, video, quizz • Au travers de cas pratiques nous aborderons les valeurs de la république et principes de laïcité • créons ensemble un projet ... mais comment ? |
|--------------------------------|---|

| | |
|--|-------|
| Modalités d'organisation du repas du midi | Libre |
|--|-------|

| | |
|-----------------------------|------------|
| Date de la formation | 7 mai 2020 |
|-----------------------------|------------|

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| Horaire de la formation | 9h30-12h // 14h -16h30 |
|--------------------------------|------------------------|

| | |
|-----------------------------|--|
| Lieu de la formation | La Rochelle – DDCS -cité administrative Duperré – 5 place des Cordeliers |
|-----------------------------|--|

| | |
|--------------------------------------|------|
| Structure(s) organisatrice(s) | CDIJ |
|--------------------------------------|------|

| | |
|---|---|
| Intervenant(s), structure et qualification | Bénédicte Desprez - CDIJ Patricia Bressange – DDCS David Heskes – Centre Social C. Faur |
|---|---|

| | |
|---------------------------------------|----|
| Nombre maximum de participants | 20 |
|---------------------------------------|----|

| | |
|--|-----|
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€ |
|--|-----|

| | |
|---------------------|---|
| Inscriptions | CDIJ Centre Départemental information Jeunesse / inscription Bénédicte Desprez |
|---------------------|---|

| | |
|----------------|---|
| Adresse | 24 rue Saint Jean du Pérot – BP 1005 – 17087 La Rochelle cedex 2 |
|----------------|---|

| | |
|------------------|-----------------------|
| Téléphone | 05 46 41 16 36 |
|------------------|-----------------------|

| | |
|-----------------|------------------------|
| Courriel | cdij17@yahoo.fr |
|-----------------|------------------------|

| | |
|--|--|
| Intitulé | Pourquoi et comment partir : les clés d'un voyage réussi. |
| Objectifs de la formation | <p>*Connaître les bonnes raisons pour partir à l'international et les différentes possibilités de départ pour les jeunes.</p> <p>* Rencontrer des jeunes déjà partis afin d'échanger sur les expériences.</p> |
| Contenu de la formation | <p>*Les bonnes raisons pour partir à l'international.</p> <p>*Les différentes façons de partir : études, stages, jobs, pair, volontariat, séjour linguistiques, road trip...</p> <p>*Bien préparer son départ et son retour : papiers, langues, préjugés, interculturalité, valorisation...</p> <p>*Ils sont déjà partis, ils vous racontent : à partir de témoignages de jeunes partis à l'étranger, les participants sont invités à interagir avec les animateurs.</p> <p>*Mise en situation</p> |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Auberge espagnole : chacun ramène son repas ou quelque chose à partager avec les autres personnes de la formation. |

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Date de la formation | Jeudi 14 mai 2020 |
| Horaire de la formation | 9h00 - 17h00 |

| | |
|--|--|
| Lieu de la formation | La Rochelle (salle à définir) |
| Structure(s) organisatrice(s) | CDIJ |
| Intervenant(s), structure et qualification | Estelle Leblois - CDIJ Charlotte Galliot – Avenir en Héritage |
| Nombre maximum de participants | 20 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€ |

| | |
|---------------------|---|
| Inscriptions | CDIJ Centre Départemental Information Jeunesse / Inscription Estelle Leblois |
| Adresse | 24 rue Saint Jean du Pérot – BP 1005 – 17087 La Rochelle cedex 2 |
| Téléphone | 05 46 41 16 36 |
| Courriel | cdij17@yahoo.fr |

| | |
|-----------------|--|
| Intitulé | Vivre ensembles et égalité d'accès pour tous à la pratique sportive |
|-----------------|--|

| | |
|--|---|
| Objectifs de la formation | <p>Rencontre avec le monde du sport adapté lors d'un Challenge de pétanque sport adapté</p> <p>Participer à une manifestation regroupant de personnes en situation de handicap</p> <p>Comprendre, connaître et se confronter au monde du handicap</p> |
| Contenu de la formation | <p>Première partie : 10h00 – 12h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil - Présentation CDOS et des jeunes • Grandes lois sur le handicap • Réflexion générale et approche sportive sur le handicap • Echanges avec les participants et les organisateurs <p>Deuxième partie : 12h00 – 14h00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas avec l'équipe des organisateurs • Temps d'échanges <p>Troisième partie : 14h – 17h00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation avec une équipe de compétiteurs et leurs encadrants <p>Participation à la remise des récompenses</p> |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Le repas est pris en charge par la structure organisatrice |

| | |
|--------------------------------|--|
| Date de la formation | 14 ou 28 mai 2020 (à confirmer par l'organisateur) |
| Horaire de la formation | de 10h00 à 17h00 |

| | |
|--|---|
| Lieu de la formation | Boulodrome - Rue des Tennis – 17340 Châtelailon-Plage |
| Structure(s) organisatrice(s) | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Intervenant(s), structure et qualification | <p>Monsieur Texier Guillem : Président du Comité Départemental 17 du Sport Adapté</p> <p>Monsieur Texier Lucien : Vice-Président du Comité Départemental 17 du Sport Adapté</p> |
| Nombre maximum de participants | 12 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50 euros |

| | |
|---------------------|--|
| Inscriptions | Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime |
| Adresse | 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes |
| Téléphone | 05.46.97.26.93 |
| Courriel | seguinestelle@franceolympique.com |

| | |
|--|---|
| Intitulé | Comprendre la société et les perspectives d'effondrement pour agir utile ! |
| Thème | Citoyenneté et Engagement au XXI ^{ème} siècle |
| Objectifs de la formation | Développer la compréhension de la société Faire des citoyens actifs et responsables Développer la capacité à rechercher et traiter l'information. Découvrir la Collapsologie pour éviter le pessimisme |
| Contenu de la formation | Animations ludiques et interactives sur l'engagement citoyen, Jeu de rôles, Débat autour des enjeux et principes de la démocratie, Education et sensibilisation à la collapsologie. |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas non fourni |
| Date de la formation | Mardi 19 mai 2020 et Mercredi 20 mai 2020 (2 jours) |
| Horaire de la formation | 9h30- 17h |
| Lieu de la formation | Horizon Habitat Jeunes 6 rue Auguste Rodin 17000 La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | Unis-Cité |
| Intervenant(s), structure et qualification | Vincent de Rocher- Chargé de formation Unis Cité |
| Nombre maximum de participants | 15 personnes |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 100 Euros (50 [€] / jour) |
| Inscriptions | https://formation.uniscite.fr/ |
| Adresse | 28 avenue du Luxembourg 17000 LA ROCHELLE |
| Téléphone | 07.83.08.52.32 |
| Courriel | vderocher@uniscite.fr |

| | |
|--|---|
| Intitulé | Sur la route des Objectifs du Développement Durable |
| Thème | Valeurs de la république L'organisation de la cité Ouverture sur les questions internationales |
| Objectifs de la formation | <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les Objectifs de Développement Durable dans le monde et particulièrement en France ; - Définir le développement durable et appréhender ses enjeux ; - Acquérir des bases théoriques et pratiques sur les Objectifs de Développement Durable ; - Montrer des exemples concrets d'actions positives et efficaces dans les différents domaines du développement durable ; |
| Contenu de la formation | <p>A travers cette formation, nous vous proposons de découvrir les orientations internationales de la lutte contre la pauvreté, de la protection de la planète et garantir la prospérité pour tous à travers les Objectifs de Développement Durable définis par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015.</p> <p>Cette formation entend aider les participants à se projeter dans le futur afin de mieux comprendre les grandes mutations et pourquoi ne pas y jouer un rôle.</p> |
| Modalités d'organisation du repas du midi | Repas partagé entre les participants pour faciliter les échanges et les contacts entre les jeunes volontaires d'une part et les jeunes volontaires et l'animateur d'autre part |

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Date de la formation | 29 mai 2020 |
| Horaire de la formation | 9h 12h - 14h à 17h |

| | |
|--|---|
| Lieu de la formation | Maison des associations de Bongraine - Salle B1 99 rue Nicolas Gargot, 17000 La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | AVENIR EN HERITAGE - Association d'Education populaire et de Solidarité Internationale |
| Intervenant(s), structure et qualification | L'association Avenir En Héritage dispose pour la formation Civique et Citoyenne : D'un(e) 1 animateur-trice de formations supérieures de l'association Avenir En Héritage formés en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). |
| Nombre maximum de participants | 20 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€. Cela correspond à la moitié de l'indemnité perçue par la structure d'accueil pour les formations civiques et citoyennes des volontaires sachant que ces derniers doivent effectuer 2 formations durant leur période de volontariat. |

| | |
|---------------------|--|
| Inscriptions | 09 80 73 54 02 ou contact@avenirenheritage.com |
| Adresse | Avenir En Héritage Maison des Associations de Bongraine Bureau 21 – 99 rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle |
| Téléphone | 09 80 73 54 02 |
| Courriel | contact@avenirenheritage.com |
| | |

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| Intitulé | Sexualités et contraception |
| Thème | L'égalité |
| Sous-thème | L'égalité des droits |

| | |
|--|---|
| Objectifs de la formation | <p>Informer les volontaires sur les comportements sexuels à risque</p> <p>Informer les volontaires sur les différents moyens de contraception et les combats menés par les femmes pour la liberté sexuelle</p> <p>S'interroger sur les discriminations subies à cause de la sexualité</p> <p>Focus sur la pornographie</p> <p>Contraception masculine : info ou intox ?</p> |
| Contenu de la formation | <p>Supports : Quizz, création d'affiches, jeux, vidéos, débats, intervention d'une sage-femme.</p> <p>Thèmes abordés : Les sexualités, les IST, les contraceptions, l'IVG</p> |
| Modalités d'organisation du repas du midi | <p>Repas partagé.</p> <p>Pour que le moment soit plus convivial, nous demandons aux volontaires de ramener quelque chose que tout le monde puisse partager.</p> |

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Date de la formation | 16-06-2020 |
| Horaire de la formation | 9h30 - 16h30 |

| | |
|--|--|
| Lieu de la formation | Résidence Club La Fayette - Avenue de Bourgogne - La Rochelle |
| Structure(s) organisatrice(s) | Ligue de l'enseignement 17 |
| Intervenant(s), structure et qualification | <p>Fanny CANTAUD</p> <p>Chargée de projet Education Jeunesse</p> <p>Ligue de l'enseignement 17</p> <p>(juriste de formation)</p> |
| Nombre maximum de participants | 18 |
| Participation financière demandée par volontaire aux structures | 50€ |

| | |
|---------------------|--|
| Inscriptions | Fanny CANTAUD |
| Adresse | Ligue de l'enseignement, Résidence La Fayette, Avenue de Bourgogne 17041 La Rochelle Cedex 1 |
| Téléphone | 05 46 41 00 05 / 06 68 60 00 05 |
| Courriel | education@laligue17.org |